

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Appel à candidature pour 2 postes d'agent recenseur

- Le recensement s'échelonna du jeudi 16 janvier 2020 au samedi 22 février 2020.
- Les agents bénéficieront d'une formation préalable dispensée par l'INSEE. (2 séances d'une demi journée)
- L'activité sera rémunérée selon les barèmes en vigueur à ce jour :
 - Feuille de logement : 8,00 €
 - Formation : 30,00€ par séance

Les agents recenseurs appelés à se déplacer dans les communes fusionnées, seront remboursés de leurs frais de déplacement selon le barème du tarif kilométrique en vigueur dans la Fonction Publique Territoriale.

Profil : disponibilité, goût du relationnel, sens de l'organisation, rigueur, persévérance. Discrétion absolue

Candidature à transmettre avant le 22 novembre 2019
Monsieur Le Maire de Saint-Claude
Hôtel de Ville
Direction des Ressources Humaines
32 rue du pré – BP 123
39206 SAINT-CLAUDE CEDEX